Présentation donnée le 25 août 2016 lors des consultations publiques pour le renouvellement de la politique culturelle, le 25 août 2016

Note: ce texte est une version allégée et synthétique du mémoire déposé en avril 2016 par notre collectif d'archéologues et d'experts en patrimoine auprès du Ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre des consultations publiques pour le renouvellement de la politique culturelle.

Le cahier de consultation indique que le MCC entend reposer sa nouvelle politique culturelle sur les quatre piliers du développement durable: l'intégrité de l'environnement, l'équité sociale, l'efficience économique et le principe de gouvernance. Je crois que nous pouvons être d'accord sur le fait que le patrimoine archéologique est étroitement concerné par cette politique culturelle. J'aimerais alors poser une question: le patrimoine archéologique est-il placé aujourd'hui sous le signe du développement durable?

Aujourd'hui, différents ministères et sociétés d'état ont des programmes, des plans d'actions et des archéologues en place qui œuvrent dans cette direction. Les travaux effectués sur la Côte Nord, à la Baie James, ou à Montréal sont de bons exemples d'une protection réussie. Nous saluons cet engagement vis-à-vis du patrimoine archéologique, mais s'agit-il là d'une gestion durable pour autant?

Chaque année, sont découverts des milliers de vestiges qui finissent entreposés dans des réserves par manque de fonds pour les étudier et les mettre en valeur auprès des citoyens du Québec. Chaque année, un nombre potentiellement plus important et malheureusement inquantifiable de sites archéologiques est détruit parce que le développement économique n'est encadré que de manière sélective dans certaines régions. Et nous pensons que cette situation est due en grande partie à la déresponsabilisation du MCC à l'égard du patrimoine archéologique. Une déresponsabilisation qui prend la forme de:

- coupes budgétaires,
- d'une position trop en aval dans les processus de décision,
- de MRC et municipalités laissées à elles-mêmes sans orientation, sans expertise, et sans soutien, etc.

Cette déresponsabilisation dans la protection, l'étude et le partage de ce patrimoine très fragile, non renouvelable, disponible en quantités limitées, et souvent invisible car enfoui ou détruit lors des multiples travaux d'aménagement a une autre conséquence: les citoyens québécois restent déconnectés de ce patrimoine qui est aussi un bien public,

- alors que le principe de gouvernance et d'équité sociale soulignent qu'ils devraient être impliqués beaucoup plus directement dans sa gestion,
- alors aussi que par une telle implication ils pourraient pourtant participer de façon active et spécifique à la vie culturelle du Québec.

Or, le cas récent des Tanneries découvertes proches de l'échangeur Turcot a témoigné d'un tel sentiment de responsabilité de la part de citoyens québécois envers leur patrimoine. Et nous pensons que le MCC devrait voir là un potentiel à nourrir en travaillant avec les citoyens vers une meilleure protection et connaissance du patrimoine archéologique.

Dans cet objectif, nous avons proposé dans notre mémoire une série de recommandations:

- un renforcement du soutien financier du MCC;
- un renforcement de l'expertise archéologique au sein du ministère et des différentes instances locales (MRC, municipalités);
- un renforcement de la communication entre le ministère et les différents intervenants qui touchent directement ou indirectement au patrimoine archéologique;
- un soutien au développement de coopératives ou d'organismes sans but lucratif;
- l'intégration de l'archéologie beaucoup plus en amont dans les projets de développement;
- un travail de sensibilisation plus soutenu auprès des différentes communautés; etc.

C'est-à-dire ici, des renforcements et des soutiens qui permettent de travailler efficacement à l'échelle locale, à l'échelle des citoyens, de leurs préoccupations et de leur champ d'action pour que ceux-ci puissent demander conseil, s'organiser collectivement et être consultés publiquement dans la gestion d'un patrimoine qui est fragile, qui est local, qui est un bien public, qui fait partie de notre quotidien, de notre environnement, et de notre vie culturelle.

Ces façons dont le MCC, les citoyens et les archéologues peuvent travailler ensemble pourraient prendre diverses formes:

- Des citoyens déclarant les découvertes fortuites,
- Des citoyens soucieux de savoir si les projets d'aménagements respectent non seulement des normes environnementales, mais aussi bénéficient d'un encadrement archéologique approprié.
- Des citoyens consultés dès les processus de planification d'un projet de développement
- non seulement pour que le patrimoine archéologique y soit considéré dès les premières étapes d'un projet,
- mais aussi pour que ce patrimoine soit intégré d'une façon qui satisfasse les diverses instances en place et ne repose plus seulement sur le pilier de l'efficience économique.
- Cette intégration satisfaisante pourrait aussi bien prendre la forme de fouilles publiques, que de collaborations avec les archéologues avant et après les fouilles pour étendre la diffusion et le partage des connaissances et pour que ce patrimoine puisse rester visible tout en s'intégrant avec les autres dimensions de la vie quotidienne.

En réponse à ma question de départ, je dirais donc que non, le patrimoine archéologique n'est pas aujourd'hui placé sous le signe du développement durable. Il faut pour cela s'engager bien plus loin qu'actuellement dans cette voie en développant certaines des pistes que j'ai suggérées aujourd'hui. Le maître mot ici est responsabilisation: une responsabilité qui est celle de tous. C'est une responsabilité qui doit se développer localement, ce qui n'implique absolument pas que le MCC puisse s'en désengager. Plutôt, ce développement local doit se faire avec l'aide du MCC, en collaborant activement avec les citoyens et les archéologues du Québec pour prendre soin de ce patrimoine fragile, en aidant à la systématisation de l'engagement local.

En retour d'un tel investissement, l'archéologie peut contribuer au développement durable de la vie culturelle d'une région, parce qu'elle ne fait pas qu'étudier le passé: elle se fait aussi au présent, aujourd'hui. En cela, elle est créatrice:

- de liens identitaires, sociaux et politiques en amenant ensemble des gens qui peut-être ne pourraient se croiser autrement;
- de soucis et d'attention pour l'environnement;
- d'enracinement et de fierté historique, d'enrichissement culturel pour des gens, pour une collectivité;
- d'un liant social important dont nous avons besoin aujourd'hui pour vivre en harmonie les uns avec les autres.

Merci